

Rapport annuel des pratiques commerciales responsables

Année 2025

Les Brenets, le 21.01.2026

Engagement

Nous sommes engagés en faveur de pratiques commerciales responsables tout au long des chaînes de valeur auxquelles nous contribuons et œuvrons quotidiennement à l'application et à l'amélioration continue de nos propres pratiques de gouvernance responsable.

Les enjeux prioritaires que nous avons identifiés concernent principalement les approvisionnements en matières précieuses susceptibles de provenir ou de transiter par des zones de conflit ou à haut risque (ZCHR), ainsi que la préservation de l'environnement.

Afin de répondre à ces enjeux, nous avons rejoint le Responsible Jewellery Council (RJC) en 2022 et obtenu en 2023 la certification selon les normes du Code des Pratiques (CoP) et de la Chaîne de Garantie (CoC) à l'issue d'un audit externe. Ces certifications font l'objet de renouvellements périodiques tous les trois ans, avec un audit de re-certification prévu en février 2026.

Pour garantir le respect des exigences du CoP et du CoC, BBHG SA a mis en place un système de gestion dédié.

Le présent rapport vise à informer les parties prenantes des éléments significatifs de l'année écoulée relatifs à nos pratiques commerciales responsables et à notre conformité aux exigences du RJC CoP

Système de gestion du RJC CoP

Concernant la gestion des exigences du CoP, l'organisation interne mise en place lors de l'audit de certification est restée inchangée au cours de l'année, et aucun changement significatif de nos activités n'est intervenu.

Partenaires commerciaux

Nous promouvons les pratiques commerciales responsables auprès de nos partenaires commerciaux directs fournisseurs, sous-traitants et clients à travers différents échanges et actions.

À ce titre, nous leur communiquons notre politique d'approvisionnement responsable, notre politique relative aux droits humains ainsi que notre procédure de réclamation. Nous leur demandons également d'adhérer à notre code de conduite, matérialisant ainsi leur engagement à respecter des valeurs et des principes communs en matière de pratiques de gestion.

Par ailleurs, nos nouveaux partenaires sont intégrés à notre système de gestion RJC. Nous collectons, tenons à jour et analysons diverses informations les concernant afin d'identifier, d'évaluer et, le cas échéant, de traiter les risques liés aux droits humains, au devoir de diligence, ainsi qu'au blanchiment d'argent et au financement du terrorisme

Droits Humains

Conformément à nos engagements, nous accordons une attention particulière au respect des droits humains dans l'ensemble de nos activités.

Une analyse des risques relatifs à nos pratiques de gestion internes a été réalisée et n'a permis d'identifier aucun risque spécifique. Nous restons néanmoins vigilants sur ces enjeux afin de garantir un environnement de travail sain, respectueux et propice à l'épanouissement de nos collaborateurs.

S'agissant de nos partenaires commerciaux directs, nous exerçons notre devoir de diligence en matière de respect des droits humains. À cette fin, nous collectons et analysons différentes informations les concernant, nous permettant d'évaluer les risques d'atteintes aux droits humains.

Compte tenu de la qualité de nos partenaires et de leurs engagements, aucun risque d'atteinte aux droits humains n'a été identifié à ce stade. Nous maintenons toutefois une attention continue sur ce sujet afin de renforcer et d'actualiser notre analyse.

Devoir de diligence

Système de gestion

Nous avons mis en place un système de gestion du devoir de diligence structuré en cinq étapes, conformément au guide de l'OCDE : système de gestion, identification des risques, gestion des risques, audit, et rapport. Ce dispositif s'appuie sur plusieurs éléments complémentaires qui permettent d'évaluer et de maîtriser les risques identifiés. Cette démarche fait l'objet d'audits dans le cadre des contrôles RJC CoP.

Concernant notre approvisionnement en métaux précieux, nous collaborons avec un nombre limité de fournisseurs certifiés RJC CoP / CoC et LBMA, avec lesquels nous entretenons des relations commerciales durables.

L'évaluation des risques associée repose sur un processus rigoureux de connaissance client (KYC) ainsi que sur l'analyse d'informations publiques.

Conclusions

Grâce aux informations collectées, aucun signal d'alerte n'a été détecté au sein de notre chaîne d'approvisionnement.

Le principal défi pour une entreprise de notre taille réside dans l'obtention d'informations détaillées sur les démarches de devoir de diligence de nos fournisseurs directs, ainsi que sur la chaîne d'approvisionnement en amont de ces derniers.

Compte tenu de notre contexte, nous anticipons un rapport stable, avec peu d'évolutions majeures dans les années à venir. Nous poursuivrons néanmoins nos efforts pour approfondir notre connaissance des chaînes d'approvisionnement des matières précieuses.

Collaborateurs

Nous accordons une attention particulière à nos collaborateurs, notamment en ce qui concerne leurs conditions de travail, la santé et la sécurité, l'exposition aux substances chimiques dangereuses ainsi que le bien-être général au sein de l'entreprise.

Nous continuons à déployer les mesures déjà mises en place et encourageons nos collaborateurs à nous faire part de toute suggestion visant à réduire les risques potentiels et à améliorer leurs conditions de travail.

Société civile

Conscients de notre responsabilité en tant qu'acteur économique local, nous nous engageons activement à contribuer au développement de notre communauté. Cela se traduit par le recrutement de collaborateurs issus de la région ainsi que par le recours privilégié à des partenaires commerciaux locaux.

Selon les opportunités, nous proposons des formations en apprentissage pour préparer les futurs professionnels à nos métiers, et offrons également des stages de sensibilisation et d'initiation destinés aux étudiants et aux écoliers.

Environnement

Nous poursuivons les actions engagées, notamment en matière d'utilisation responsable des ressources naturelles et de l'énergie, ainsi que dans le tri et le recyclage des déchets et la mobilité de nos collaborateurs.

Lors du renouvellement de certaines machines de production, nous avons intégré des critères relatifs à la consommation énergétique et à la gestion de l'eau dans leurs spécifications d'achat.

Plaintes

Nous avons instauré un mécanisme de gestion des plaintes accessible aux parties prenantes internes comme externes.

À ce jour, aucune plainte relative à nos pratiques commerciales responsables ne nous a été signalée.

Perspectives pour l'année prochaine

En février 2026, nous serons soumis à l'audit de renouvellement de notre certification RJC CoP et CoC. Nous allons intégrer dans nos pratiques et notre système de gestion les nouvelles exigences des normes version 2024.

Dans cette perspective, nous continuerons à maintenir à jour notre système de gestion, en intégrant notamment les nouveaux partenaires commerciaux et en actualisant les informations les concernant ainsi que les analyses de risques associées.

Nous poursuivrons également nos efforts pour approfondir notre connaissance des partenaires, des chaînes d'approvisionnement amont des matières précieuses, ainsi que des démarches de diligence mises en œuvre par nos fournisseurs.